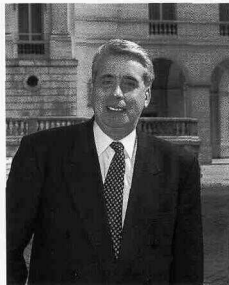


Demain comme hier



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

2 juin. Il faut savoir accepter les échecs comme les succès, même si l'on peut parfois penser que «le travail ne paie pas». La loi de la démocratie s'impose à chacun. Je serai demain comme hier au service de tous.

3 juin. J'ai, justement, «repris le collier» en présidant, toute la journée, le jury consacré au projet de la Charpenterie. J'aime ces réunions qui rassemblent élus, architectes, urbanistes, responsables des services municipaux. Au fil des auditions, des discussions et des votes, nous recherchons le meilleur projet. Notre choix devra être validé par le conseil municipal. Comme je l'ai souvent dit, l'enjeu est essentiel. Il s'agit de substituer aux «champignons» qui vieillissent et

au disgracieux édifice qui les domine un nouvel aménagement. Les conditions posées sont très précises: les marchés devront y trouver toute leur place; un pôle de loisirs de qualité s'y ajoutera; il faudra concevoir les places, les ruelles, le bâti de telle manière qu'ils s'inscrivent bien dans le contexte de nos quartiers anciens. Ce doit être un projet «fort» et, en même temps, un projet respectueux du site exceptionnel que constitue le coteau, le front de Loire et la berge. Concilier tous ces impératifs s'apparente à la «quadrature du cercle». C'est pourtant le défi qu'il nous faut relever.

4 juin. Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Augustin Cornu, adjoint à la culture, a présenté le projet d'aménagement d'une salle, en haut du complexe du Baron, en vue d'y accueillir les spectacles de «musique amplifiée». Ce projet va être réalisé dans les mois qui viennent. Pourquoi un tel équipement? La réponse est simple: il y a, dans notre agglomération, des dizaines de groupes musicaux; les jeunes sont passionnés de musique; ils aiment la pratiquer. Or, jusqu'en 1993, il n'existait pratiquement aucun lieu où ces groupes pouvaient jouer leur musique dans de bonnes conditions. Les caves et les garages en faisaient office, ce qui ne donnait satisfaction ni aux musiciens... ni aux voisins. Nous avons donc décidé de créer trois «lieux de répétition», à La Source, près du Parc Floral, au Belneuf et rue de l'Ange. Ces trois lieux ont un immense succès puisque les

groupes s'y succèdent d'heure en heure toute la journée et toute la semaine. Chacun comprendra toutefois qu'il est frustrant de répéter toujours sans jamais se produire devant un public. Et comme le Zénith est évidemment surdimensionné pour ces nombreux groupes orléanais, nous avons décidé de créer une salle spécifique. Toute la question était de savoir où faire une telle salle. Après bien des recherches et des concertations, notre choix s'est porté sur la salle du troisième étage du Complexe du Baron. En effet, contrairement à d'autres solutions envisagées, cette implantation n'entraînera pas de nuisance sonore pour le voisinage. De surcroît, une salle de plain-pied (la salle Gustave Eiffel) ouvrira dans les premiers mois de 1998. Elle remplacera la «salle des fêtes» du 3^{ème} étage du Complexe du Baron, qui était malcommode, parce que justement située au 3^{ème} étage. La future salle pour la musique «jeune» s'y substituera donc. Nos jeunes peuvent, me semble-t-il, monter les escaliers... Ils disposeront d'un équipement bien adapté pour y pratiquer les musiques d'aujourd'hui, devant des publics variés. Je suis persuadé que les Orléanais, de toutes générations, comprendront qu'il fallait trouver à Orléans une réponse à une véritable attente des jeunes. Toutes les générations doivent avoir leur place dans la cité; toutes doivent pouvoir s'y exprimer. J'ajoute qu'il n'y a pas - heureusement - de frontière entre les générations... et que je connais des Orléanais de tous âges qui aiment le rock! ■